

SYNDICAT
DES EAUX
DU SUD EST DU LOT

Deliberation 2024/51

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS

Place de la Mairie
46 260 VARAIRE

Nombre de délégués votants : 35

Présents (18) : Mmes et MM AILLET Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles-Louis, AYMARD Marcel, CONTE Christian, COUPY Daniel, COURDESSE Pascal, CUBAYNES Jean-Claude, ESTIVAL René, FIGEAC Francis, FOLICHON Michèle, FONT Corinne (suppléante VALETTE Roselyne), GENET Mylène, GOURGOU Jean-Pierre,

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 9 heures et 30 minutes, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de St Hilaire à Lalbenque sous la présidence de Monsieur Didier PECH.

ISSALY Jacques, MONTAGNE Yannick, PECH Didier, PRADEL Jean-Claude (suppléant WAGNER Marie-France), RICARD Nathalie (suppléante MAROT Michel).

Absents représentés (0) :

Absents excusés (10) : Mmes et MM CAMMAS Francis, CUBAYNES Christian, GROUWET Pascal, HAUVETTE Alix, MASSY Christian, MENOUX Ludovic, MORICE Pierre, NODARI Sébastien, ORTALO-MAGNE André, TRAVERSAC David.

Absents (7) : Mme et MM. DECREMPS Frédéric, DELLER Martine, DENOU Jérôme, HEBRARD Laurent, NOUVIALE Arnaud, TARDY Michel, VIDAL Jean-Claude.

Monsieur Jean-Claude CUBAYNES est désigné en tant que secrétaire de séance.

Objet : Sièges : Avant-Projet Définitif

Monsieur le Président présente au comité syndical l'Avant-Projet Définitif pour le siège du syndicat.

Le projet est estimé à 1 410 000 euros HT, dont 1 230 000 € de travaux suivis par l'architecte, avec le plan de financement suivant :

- Aide D.E.T.R (25 %) : 352 500 €
- Emprunt (75 %) : 1 057 500 €

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, décide avec 17 voix pour et une abstention :

- De valider l'Avant-Projet Définitif pour le montant de travaux,
- D'autoriser Monsieur le Président à en suivre l'exécution et à accomplir les formalités nécessaires,
- D'autoriser Monsieur le Président à demander les subventions,
- D'autoriser Monsieur le Président à consulter les banques et accomplir les formalités nécessaires à la souscription d'un emprunt.

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an
que dessus.**

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 20 DEC. 2024


Publié ou notifié le 20 DEC. 2024

Le Président

**Pour copie certifiée conforme au registre.
A Lalbenque, le 16 décembre 2024**

Le Président


SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la Mairie - 46260 VARAIRE


Didier PECH

SESEL
Syndicat des Eaux du Sud-Est du Lot
Place de la Mairie - 46260 VARAIRE